



UNION SYNDICALE de la SANTE et de l'ACTION SOCIALE C.G.T. du CHER

ENSEMBLE AGISSONS POUR LES SALAIRES, LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LES BUDGETS DE NOS ETABLISSEMENTS Mercredi 28 MARS à 10h30 devant la DDASS

Les salariés de l'action sociale du secteur privé à but non lucratif (CCN 51 et CCN 66) travaillent dans des établissements le plus souvent gérés par des associations et participent à des missions de service public.

Nous constatons depuis plusieurs années une dégradation des moyens accordés à nos établissements pour mener à bien nos missions.

Ce sont bien les salariés et les usagers qui font les frais de cette politique d'austérité, qui met en péril l'avenir de ce secteur !

L'Action Sociale doit aider les plus démunis à surmonter leur handicap pour s'adapter ou se réadapter à la société!

Pour nous syndicalistes, cela devrait être un choix et une priorité de société! Cela n'est pas une priorité des politiques malgré leurs discours!

NOS MISSIONS SONT MENACEES:

- Des budgets largement insuffisants.
- Avec les lois de 2002 et 2005, remise en cause du droit à la réparation de la loi de 1975 qui s'imposait aux financeurs.
- Sous prétexte de lutter contre les discriminations dont sont victimes les personnes handicapées, les personnes les plus démunies, celles-ci sont orientées vers le droit commun, et de fait, ne peuvent plus bénéficier de l'aide nécessaire à l'adaptation ou à la réadaptation!
- Un cadre national déterminé par la Direction Générale de l'Action Sociale veut imposer :
 - o La mise en place de "nouveaux outils juridiques et financiers de coopération sociale et médico-sociale" qui conduirait a des regroupements d'établissements.
 - o Une dotation globale commune à plusieurs établissements.
 - O A la mise en place d'un dispositif de pilotage de la masse salariale.

EN CLAIR:

- o faire des économies sur les salaires.
- o le respect des conventions collectives et du code du travail ne s'imposera plus au financeur.

Les attaques contre les MISSIONS sont également des attaques contre les SALARIES de notre secteur !

<u>DEGRADATION DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE NOS SALAIRES :</u>

- Le blocage des salaires depuis 2000 avec une perte du pouvoir d'achat de plus de 10 %.
- Le refus d'agrément de l'accord UNIFED sur la restitution aux salariés des 2,58% pour la CCN 51 et des 2,34% pour la CCN 66 au titre du gel des salaires mis en place parallèlement à la RTT, et au non respect de l'engagement de l'Etat.
- L'insuffisance des formations du personnel.
- Développement de la précarité des emplois.
- La restructuration et la fermeture d'établissements.
- Les négociations dans les conventions collectives sont au point mort depuis plusieurs mois. Pouvons-nous encore parler de négociations alors que les discussions se mènent dans les salons feutrés des tutelles, au mépris des organisations syndicales.

IL EST URGENT de se mobiliser pour défendre nos Missions, nos conditions de travail et nos salaires.

Sur cette base nous appelons à une manifestation le :

MERCREDI 28 MARS à 10h30 devant la DDASS 4 bd de l'Avenir 18000 BOURGES

Maison des Syndicats - 8, Place Malus - 18000 BOURGES Tél. - Fax: 02.48.50.55.38 E mail : usd-sante.cgt18@wanadoo.fr